



FORMULAIRE À TRANSMETTRE À :
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE PCP - MISSION PRESTATIONS
11 RUE KLÉBER - RENNES

ÉTAT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT MANDAT SPÉCIAL CLASSIQUE OU DÉROGATOIRE

Élu en déplacement

Nom : LE BOUGEANT Prénom : Didier

Fonction : Adjoint à la Maire délégué aux Commerces et à l'Artisanat

Objet de la mission : Université d'été des centres ville et du commerce

Mission prestations sociales et ARE

07 OCT. 2021

Courrier arrivé

Voyage

Lieu de la mission : Pantin

Date et heure de départ : le 6 / 07 / 2021 à 12 H 52

Date et heure de retour : le 8 / 07 / 2021 à 18 H 25

Frais

Le mandataire de la mission certifie avoir supporté personnellement les frais de repas et de
nuitées ainsi que Un café à 5.50.....
(Autres frais).

Date : 05/10/2021 Signature de l'intéressé : 	Date : 14 OCT. 2021 Signature de la Responsable de la Mission Prestations de la DRH, Séverine BRAULT :
---	---

Documents à joindre à l'état de frais (aucun remboursement sans originaux)

- Originaux des titres de transport (Billets de train, avion, tickets métro, factures de taxi, etc...)
- Copie de la carte grise (si utilisation du véhicule personnel)
- Justificatifs pour les frais d'hébergement et de repas (factures, tickets de caisse, etc...)

Cadre réservé à la Direction des Ressources Humaines		
PRESTATAIRE	MONTANT	DATE DE PAIEMENT
LE BOUGEANT Didier	172 €	Novembre 2021

I – FRAIS DE TRANSPORT (réservé DRH) ; Trajet effectué :

	Puissance fiscale*	Nombre de km**	Prix
Véhicule personnel CV		
Train - 2 ^e classe	90€ +	82€	172€
Avion			
Véhicule de Service			
Frais de parking			
Frais de métro, bus			
Frais de taxi			
Frais d'autoroute			
Autre (préciser)			
TOTAL			172€

Indemnisation sur la base du tarif SNCF 2ème classe Rennes - soit :
 aller – retour x € = €

Taux au 1er mars 2019	** jusqu'à 2000 km	** de 2001 à 10 000 km	** au-delà de 10 000 km
*5 CV et moins	0,29 €	0,36 €	0,21 €
*6 et 7 CV	0,37 €	0,46 €	0,27 €
*8 CV et plus	0,41 €	0,50 €	0,29 €

Nombre de kilomètres parcourus depuis le début de l'année civile :

II – INDEMNITÉS JOURNALIÈRES sur la base du forfait (réservé DRH)

Indemnités dues		Nombre	Forfait / montant	Montant
Repas	Forfait		17,50€	
	Dérogation : circonstances contraintes plafonné à 25 €			
Nuitées (petit déjeuner compris)	Forfaitaire si ≤ 45€		45,00€	
	Au réel entre 45€ et 60€			
	Par dérogation si >60€			
Total des indemnités journalières dues				

L'indemnité journalière se décompose ainsi :

- Une indemnité de repas du midi lorsque l'élu se trouve en mission de 11 heures à 14 heures.
- Une indemnité de repas du soir lorsque l'élu se trouve en mission de 18 heures à 21 heures.
- Une indemnité de nuitée lorsque l'élu se trouve en mission de 0 heure à 5 heures.

III – TOTAL DES FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA MISSION (réservé DRH)

Soit 172 € versés à l'élu ; avance versée de € donc solde dû à l'élu : €

Et € versés au prestataire de service :

172 €

X

FORMULAIRE À TRANSMETTRE À :
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE PCP - MISSION PRESTATIONS
11 RUE KLÉBER - RENNES

**ORDRE DE MISSION POUR LES ÉLUS
DE LA VILLE EFFECTUANT UN
DÉPLACEMENT HORS MÉTROPOLE**

Élu en déplacement

Nom : LE BOUGEANT Prénom : Didier
Fonction : Adjoint à la Maire délégué aux Commerces et à l'Artisanat
Objet de la mission : Université d'été du Centre ville et du commerce

Voyage

Lieu de la mission : Ville de PANTIN

Moyen de transport utilisé

- Véhicule personnel (1) Train Bateau
 Véhicule de service Avion Covoiturage

(1) Vous devez avoir souscrit une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée votre responsabilité au titre de tous les dommages pouvant découler de l'utilisation de votre véhicule personnel à des fins professionnelles. Aucune indemnisation n'est possible pour les dommages subis par le véhicule. Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 (art.10)

Date et heure de départ : le 6.10.21 à 12 H 52

Date et heure de retour : le 8.10.21 à 10 H 30

Frais

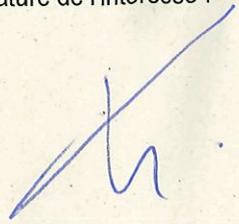
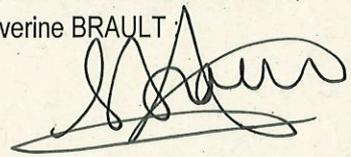
La mission entraînera-t-elle des frais à votre charge nécessitant un remboursement ? :

- Oui, j'enverrai donc un état de frais et mes justificatifs à mon retour. Non, cet ordre de mission peut être classé dès la fin du déplacement.

À titre dérogatoire, je demande le remboursement ou la prise en charge de :

- Hôtel au réel Mon déplacement en avion
 Repas jusqu'à 25 € Mon déplacement à l'étranger

Pour les motifs suivants (à préciser obligatoirement pour que la demande soit étudiée) :

Date : <u>29.10.21</u> Signature de l'intéressé : 	Date : / / 20	Date : <u>7.10.2021</u> Signature de la Responsable de la Mission Prestations de la DRH, Séverine BRAULT : 
---	---------------------------------	---